

Offre médico-sociale

## Deux Samsah handicap psychique ouvrent sur le territoire d'Ancenis et Châteaubriant

Publié le 22/09/22 - 10h47

**Deux services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés spécialisés dans le handicap psychique ouvrent respectivement à Ancenis et à Châteaubriant en Loire-Atlantique. Ces deux structures souhaitent collaborer étroitement.**

L'Adapei de la Loire-Atlantique et Cap'Lan ont décidé d'approfondir leur partenariat en proposant aux autorités de tutelle une réponse coordonnée à un appel à projets, visant l'ouverture de quatre services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah). Ainsi, les deux acteurs ont ouvert en Loire-Atlantique deux structures spécialisées dans l'accompagnement du handicap psychique de dix places chacune, respectivement à Châteaubriant (pour l'Adapei) et à Ancenis (pour Cap'Lan).

Deux autres services, plutôt orientés vers les troubles du neurodéveloppement (TND) et notamment les troubles du spectre autistique, ont également ouvert dans le même département à Nantes et Saint-Nazaire, portés par l'Apei Ouest 44 et Sésame autisme. "Géographiquement, nous avons défini un périmètre, afin de limiter les déplacements des professionnels", explique à Hospimedia Frédérique Miramont, directrice générale de Cap'Lan. "Néanmoins, l'idée est que nous puissions solliciter l'expertise et la compétence de nos collègues des autres Samsah du territoire si nous sommes confrontés à une problématique locale ou des spécificités liées au handicap."

### Un partenariat ouvert

Tous deux spécialisés dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques, les Samsah de l'Adapei et de Cap'Lan ont d'ores et déjà fait fonctionner leur partenariat. À leur ouverture, le 5 septembre, les équipes ont bénéficié d'une formation collective réunissant les deux services. "Cela a été très apprécié", rapporte Sylvain Parnet, responsable d'établissement à l'Adapei. Les partenaires entendent pérenniser cette dynamique. "Nous voulons faire émerger des souhaits des équipes afin de construire un plan de formation commun." Seront également proposés des temps d'analyse de la pratique conjoints toutes les cinq semaines.

Les deux entités souhaitent être le plus à l'écoute possible d'autres coopérations. Ainsi, elles espèrent que leurs relations avec le centre hospitalier spécialisé (CHS) de Blain facilitera le recrutement d'un temps de médecin psychiatre. Elles collaborent en outre avec les centres médico-psychologiques (CMP) de Châteaubriant, Ancenis et Nort-sur-Erdre. "L'enjeu est vraiment de rester ouverts à d'autres services, signale Sylvain Parnet. Nous pourrions nous tourner vers d'autres partenaires qui pourront nous apporter une expertise et des compétences."